

Cahier des Clauses Techniques Particulières

N° 26EMD011M

**THERMODÉSORBEUR AUTOMATIQUE À 100 POSITIONS POUR
TUBE 3.5 INCH X 1/4" DI À COUPLER À UN SYSTÈME EXISTANT DE
CHROMATOGRAPHIE PHASE GAZ ÉQUIPÉ D'UN SPECTROMÈTRE
DE MASSE ET D'UN DÉTECTEUR OLFACTOMÉTRIQUE:
FOURNITURE, LIVRAISON, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE**

PRESENTATION GENERALE / OBJET DU BESOIN :

Le présent marché a pour objet l'achat, la livraison, l'installation et la mise en service d'un système thermodésorbeur automatique à 100 positions pour tube 3.5 inch x 1/4" DI à coupler à un système existant de chromatographie phase gazeuse équipé d'un spectromètre de masse et d'un détecteur olfactométrique pour le Centre d'Enseignement, de Recherche et d'Innovation « Energie et Environnement » de l'IMT Nord Europe (CERI EE). Ce présent marché intègre également la formation à l'utilisation dudit système.

Ce système de thermodésorption est destiné à une utilisation en recherche et sera couplé à un système chromatographique déjà existant et doit donc être compatible (Chromatographie phase gaz, et spectromètre de masse de marque Thermo Fisher Scientific pilotés par Chromeleon)

ARTICLE 1 - NATURE DES PRESTATIONS A REALISER

Après réception du système de thermodésorption, l'équipement devra être installé et raccordé par le fournisseur au système déjà en place constitué d'un chromatographe phase gaz, d'un spectromètre de masse et d'un détecteur olfactométrique. Le système devra être mis en état de service et configuré dans le système d'acquisition présent. Une formation devra être proposée pour les utilisateurs de l'outil.

L'équipement livré devra comporter une garantie gratuite de 24 mois minimum (pièces, main d'œuvre et déplacements), courant après l'admission définitive du matériel prononcée par les responsables scientifiques utilisateurs du matériel. Cette garantie sera assurée par le fournisseur ainsi qu'une assistance à distance (téléphone, e-mail, courrier).

ARTICLE 2 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'APPAREIL ENVISAGE

Le matériel à fournir doit être compatible sans rachat de licence (logiciel de supervision et librairie NIST) avec le système existant au CERI Énergie Environnement. Le système doit permettre la thermo désorption de tubes de 3.5 inch x 1/4".

Le système retenu devra à minima répondre aux caractéristiques techniques suivantes :

- 1) Disposer de 100 positions ;
- 2) Permettre l'ajout automatique d'un étalon interne gazeux sur lors de la désorption des tubes ;
- 3) Permettre lors de la désorption des tubes de recollecter une partie de l'échantillon sur le même tube ou un autre tube ;
- 4) Être pilotable par l'interface actuelle ;
- 5) Permettre la gestion automatique du split (via régulateur de débit massique) lors de la désorption des tubes et de l'injection.

Le fournisseur doit être à même d'assurer le Service Après-vente en étant basé en Europe. Le candidat devra indiquer les contraintes et les obligations de sécurité en lien avec l'utilisation du système.

ARTICLE 3 – CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

Le candidat précisera les conditions environnementales nécessaires à la bonne installation et au bon fonctionnement de l'appareil (encombrement, température, humidité, vibrations, alimentation en électricité, mise à la terre...).

DOCUMENTATION TECHNIQUE

Une documentation complète et détaillée (plans et notices) devra être fournie en français ou/et en anglais. La fourniture de notes techniques ou publications scientifiques mentionnant l'utilisation de l'instrument proposé pour les applications décrites précédemment sera prise en considération.

ARTICLE 4 - CONDITIONS D'EXÉCUTION

4.1 - Délai d'exécution

Le matériel faisant l'objet du marché devra être livré, installé, et en ordre de marche dans un délai de 4 mois à compter de la date de notification du marché.

4.2 - Lieu de livraison

Le matériel sera livré à :

IMT NORD EUROPE CERI EE,
941 rue Charles Bourseul
59500 Douai - FRANCE

ARTICLE 5 - FORMATION

Dans le cadre du marché, il est demandé au candidat de prévoir la formation en présentiel de quatre utilisateurs concernant l'installation, la prise en main de l'équipement et du logiciel. La vérification de son bon fonctionnement et sa mise en service sont à prévoir in-situ afin de confirmer la compatibilité et la faisabilité avec les éléments équipant le système actuel du CERI Énergie Environnement. Le candidat indiquera la durée de la formation proposée (nombre d'heures).

ARTICLE 7 - CONSTATATION DE L'EXECUTION DU MARCHE

Les clauses du CCAG / FCS s'appliquent.

ARTICLE 8 - GARANTIES

Les matériels font l'objet d'une garantie technique de 24 mois minimum (incluant les pièces, la main d'œuvre et les déplacements) à compter de l'admission définitive du matériel qui sera constatée par un PV de réception à l'issue de la formation et signé, au plus tard 30 jours après la mise en route, par le Responsable Technique et Scientifique de l'IMT Nord Europe en charge de la réception technique.

ARTICLE 9 - NORMES

Le titulaire garantit que le matériel livré est conforme aux normes européennes homologuées. La conformité à des référentiels normatifs hors UE sera également prise en considération.

ARTICLE 10 - COUT D'EXPLOITATION

Le coût d'exploitation devra faire l'objet d'un complément à la décomposition du prix global et forfaitaire du marché (maintenance préventive et curative, durée de vie des principaux composants et coûts de renouvellement).

Le fournisseur devra dans sa proposition, indiquer le détail des opérations prises en compte et la fréquence, le contenu et les durées estimatives des maintenances.

ARTICLE 11 – SERVICE APRES VENTE

Le fournisseur précisera les moyens humains et matériels dont il dispose en Europe pour assurer le suivi, la maintenance et la fourniture de moyens d'étalonnage du matériel proposé.

Cela devra être accompagné à minima :

- du délai moyen lors d'une intervention sur site,
- du délai moyen d'immobilisation lors d'un retour en usine,
- du délai moyen de fourniture des pièces névralgiques.

Il est demandé au fournisseur d'apporter les informations suivantes :

- ❖ Localisation du SAV
- ❖ Délai d'intervention
- ❖ Tarification du déplacement